



Fiche n°3

Le petit épeautre : une céréale originale aux débouchés grandissants

par Yves Gastou

Yves Gastou possède une exploitation petite taille sur 32 ha de grandes cultures bio dans le Tarn-et-Garonne près de Moissac. Il a en complément, une petite aspergeraie implantée depuis plus de 10 ans. Pour atteindre les 32 à 33 000 euros de chiffre d'affaires annuel qu'il réalise habituellement, l'agriculteur se doit de valoriser au mieux cette petite surface, et avec 4 ha en 2017, le petit épeautre est selon lui une culture particulièrement intéressante. En effet, de par son caractère étouffant et ses débouchés en plein essor, cette culture a gagné en importance ces dernières années, remplaçant le grand épeautre sur l'exploitation.

Une rotation sur 8 ans et un assolement diversifié pour limiter les risques économiques

Il est très compliqué de présenter une rotation type représentative de ce qui se fait sur l'exploitation, car celle-ci est réfléchiée année après année suivant l'état de la parcelle et l'état du marché. Cependant, la durée de retour d'une culture sur une même parcelle est d'environ 8 ans. L'assolement se compose d'au moins 7 à 8 cultures, représentées à hauteur de 3 à 9 ha (en 2017 : lin, pois chiche, association blé de

printemps/lentille, association avoine/pois, association blé/féverole, petit épeautre, sorgho (Pour en savoir plus sur la réflexion la rotation d'Yves Gastou, vous pouvez consulter la fiche n°26).

Une implantation fin novembre après deux passages de cultivateur

Généralement, le petit épeautre suit une culture d'été dans la rotation, c'est pourquoi le travail du sol de l'interculture courte démarre par un passage de déchaumeur à disque suivi d'un passage de cultivateur à dents pattes d'oie pour structurer le sol. Si par la suite avant le semis fin novembre, le sol a commencé à se salir, ce qui est généralement le cas, un second passage de cultivateur est effectué moins profond à 5-6 cm. L'agriculteur précise qu'il peut être intéressant de régler ces différents outils de travail du sol de manière à laisser quelques pailles en surface pour éviter la formation de croûte de battance sur les sols boubènes. Le semis est effectué classiquement avec un semoir à blé à 3 cm de profondeur mais avec une densité d'implantation importante de 120 kg/ha (et un écartement de 15cm) pour permettre un meilleur contrôle du salissement par la culture.

Passer la herse étrille : « il faut qu'il fasse minimum 3 jours de beau après »

Après le passage de l'hiver, courant février, c'est-à-dire avant le fort développement de la culture mais lorsque le champ a commencé à se salir, l'agriculteur réalise une unique opération de désherbage mécanique par un passage de herse étrille en choisissant méthodiquement le moment : « je vais voir tous les jours l'état des adventices ». En plus de l'état d'avancement des adventices, il faut une fenêtre de beau temps suffisamment longue non seulement pour passer la herse étrille dans un sol ressuyé, mais surtout, respecter un délai d'au moins 3 jours pour éviter que les adventices ne repartent ensuite. Il précise enfin que parfois, lorsque le salissement est modéré ou les adventices présentes sont peu nocives, il se refuse à réaliser une opération de désherbage mécanique superflue : « si c'est des véroniques je ne passe pas la herse étrille ».

« C'est très long à démarrer mais quand ça part ça étouffe tout »

Une fois ce passage effectué, l'agriculteur explique qu'il faut savoir être patient et attendre que la culture se développe et contrôle d'elle-même le salissement de façon fiable et efficace. Ce démarrage de culture est aussi brutal que tardif : « le blé fait déjà 20 cm alors que le petit épeautre en est encore au stade 3-4 feuilles ». Cependant, l'agriculteur témoigne que sur son exploitation, cette culture a toujours réussi jusqu'à présent à prendre le dessus sur les adventices.

À la différence du blé, il présente une couleur claire sans que cela ne signifie une carence azotée. Yves Gastou met aussi en garde sur les risques d'un excès d'azote qui conduit cette culture à produire de la paille en excès, pénalisant le rendement. C'est également la raison pour laquelle le blé est plus indiqué après une légumineuse pure autre que le soja ou un engrais vert dans une rotation. A contrario, le petit épeautre s'insère très bien dans la rotation en tant que deuxième paille ou après une culture d'été.

Une semence produite sur la ferme, une récolte vendue à QUALISOL

À la moisson fin juillet/début août, les rendements sur les 4 ha consacrés au petit épeautre sont d'en moyenne 3,2 tonnes/ha. La récolte est vendue à QUALISOL pour un montant de 800 euros/T en 2016, mais avec des coûts de production très faibles puisque les semences sont produites sur la ferme. En effet chaque année l'agriculteur choisit « le morceau le plus propre pour le récolter à un moment bien chaud et bien sec » de manière à produire sa propre semence. Un tri est ensuite effectué à l'aide d'un trieur présent sur l'exploitation, sans trop de difficultés car le petit épeautre est une culture généralement propre. Les graines sont stockées pendant moins de 6 mois dans des pallox de 1m².

Pour conclure, Yves Gastou suggère d'éviter le petit épeautre sur des parcelles infestées de folle avoine car cette adventice serait trop concurrentielle pour le démarrage de la culture au printemps.

Autres fiches susceptibles de vous intéresser...

Fiche n°1 : Le blé tendre d'hiver en variétés sélectionnées et population

Fiche n°18 : Le lin : une culture rémunératrice en filière Bio

Fiche n°26 : La réflexion de la succession culturale selon le contexte agronomique et économique